

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25.06.2020

1 Budget primitif 2020.

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité, le budget primitif 2020 qui peut se résumer ainsi :

- en section de fonctionnement, les prévisions en dépenses et en recettes s'équilibrent à 2 221 628.38 €
- en section d'investissement, les prévisions en dépenses et en recettes s'équilibrent à 471 128.58 €

2 Affectation du résultat de clôture 2019

Le résultat de clôture excédentaire de la section de fonction de l'exercice 2019 d'un montant total de 547 479.90 € est affecté, pour partie, sur le budget primitif 2020 en recettes d'investissement à hauteur de 353 972.52 €.

Les 193 507.38 € restant sont conservés en recettes de fonctionnement sur budget prévisionnel 2020.

Quant au résultat de clôture déficitaire de la section d'investissement de l'exercice 2019 d'un montant total de - 334 283.79 €, il est reporté en dépenses d'investissement sur le budget primitif 2020.

3 Document comptable de régularisation des écritures des travaux de restauration de l'église.

Vu la présentation du budget prévisionnel 2020,

Vu la nécessité de régulariser les dépenses de restauration de l'église imputées en investissement en 2018 et 2019, Les membres du conseil municipal, ont décidé, à l'unanimité, d'autoriser Madame le Maire à signer le document comptable de régularisation des écritures de travaux de restauration de l'église imputées en section d'investissement par un débit du compte 1068 et un crédit du compte 231 pour un total de 319 816.87 €.

4 Taux d'imposition 2020

Les taux d'imposition 2019 sont maintenus pour l'année 2020 à savoir :

- **Taxe foncière sur le bâti : 20.39%**
- **Taxe foncière sur le non bâti : 60.17%**

4 Subventions 2020

Les membres du conseil municipal ont décidé, à l'unanimité d'accorder les subventions suivantes :

Associations communales	
	2020
U.S.T	500.00 €
Association des Parents d'Elèves du S.E.L.PT	300.00 €
Les petits sentiers de Randonnées de Trémel	300.00 €
Total	1 100.00 €
Associations sportives	
	2020
Asso sportive C.E.S	105.00 €
Association Sportive du collège du Penker	30.00 €
E.S Plestin Handball	30.00 €
Total	165.00 €
Nouvelles demandes	
	2020
A.D.M.R Goëlo-Argoat-Trégor	30.00 €
A.C Trégor (Agir contre le chômage)	30.00 €
A.F.P France Handicap des Côtes d'Armor	30.00 €
Association Départementale de Protection Civile des Côtes d'Armor	30.00 €
Eaux et rivières de Bretagne	30.00€
Total	150.00 €
Autres	
	2020
A.R.I.C	165.00 €
F.N.A.C.A Canton Plestin-Les-Grèves et Ploulec'h	30.00 €

Amicale des Sapeurs-Pompiers	60.00 €
La ligue contre le cancer - Comité des côtes d'Armor	30.00 €
Association nationale des familles de fusillés et massacrés de la résistance française et de leurs amis	20.00 €
Association française des sclérosés en plaques	30.00 €
Secours Populaire Français	120.00 €
Don du sang	30.00 €
France Adot 22	30.00 €
La Pierre Le Bigaut Mucoviscidose	30.00 €
A.D.A.P.E.I 22	30.00 €
Solidarité Paysans	30.00 €
A.M.F 22	154.66 €
Yad Vashem	75.00 €
S.N.S.M	60.00 €
Croix Rouge	120.00 €
A.P.A.J.H	30.00 €
Réseau Gérontologique C.L.I.C	40.00 €
Vie Libre	30.00 €
France Alzheimer	30.00 €
Association Jonathan Pierres Vivantes 29 et 22	30.00 €
C.A.U.E 22	43.00 €
Total	1 217.66 €
TOTAL GENERAL	2 632.66 €

6 Avenant n°1 au marché mission de coordination sécurité et protection de la santé sur le chantier de restauration de l'église.

Madame le Maire a rappelé que le marché initial a été contracté par délibération en date du 21/01/2019 avec la Société Bretonne de Coordination (SBC) pour un montant de 4 950.00 € H.T soit 5 940.00 € T.T.C. La société S.B.C a été vendue à l'entreprise A.G. Coordination en juillet 2019 et les deux sociétés ont fusionné, ne laissant plus que A.G. Coordination située 15 rue Jean MONNET 22 140 CAVAN représentée par Monsieur Charles GEFROY (gérant).

Il a donc été proposé aux membres du conseil municipal l'adoption d'un avenant n°1 à ce marché dont l'objet est de transférer le marché de restauration générale suite à sinistre de l'Eglise Notre Dame de la Merci à Trémel, initialement conclu avec la société S.B.C au profit de A.G. Coordination.

Ils ont, à l'unanimité, accepté cet avenant n°1 et ont autorisé Madame le Maire à signer les pièces relatives au marché.

7 Commission communale des impôts directs (C.C.I.D)

Le conseil municipal propose comme commissaires à la C.C.I.D les contribuables suivants :

Les membres du Conseil Municipal proposent la liste de contribuables suivants :

1	DUBOIS	Pascal	13	MINIHY	Monique
2	MORVAN	Julie	14	PERSON	Céline
3	LE VERGE	Laurent	15	PERSON	Yvonne
4	PETIBON	Sandrine	16	GUEZOU	Thérèse
5	FUSTEC	Hervé	17	MARTIN	Michel
6	CALLAREC	Sandrine	18	BASTARD	Yvonne
7	LE BRAS	Angélique	19	LOUEDEC	Jean-Yves
8	LE REST	Jean-Marie	20	LE HENAFF	Pascal
9	KERRIEN	Paul	21	BASTARD	Eric
10	GRALL	Nils	22	OMNES	Rémi
11	OLIER	Christophe	23	LE MAT	Josette
12	BOURHIS	Jean	24	RENAUD	Joëlle

Fait à Trémel, le 09/07/2020

Le Maire,

Cécile AURIAC.